

Un déficit de prise en compte des aspects patrimoniaux

Un groupe d'experts de l'Autorité environnementale (AE) a rendu un avis sur le Champ-de-Mars et demande dans la foulée une cascade d'analyses complémentaires. Ce qui frappe dans cet avis est son extrême niveau de détail. On doit sans doute se réjouir que le Champ-de-Mars mobilise tant de technicité environnementale. Cependant, un projet comme celui-ci touche à des domaines variés et toutes ses dimensions doivent être prises en compte. Comment ne pas s'étonner que **la dimension patrimoniale soit presque absente des réflexions** ? Comment ne pas être surpris, alors que le ministère de l'Environnement a tant travaillé, que le ministère de la Culture ne soit pas davantage associé et consulté ? Certes, des autorisations seront demandées *in fine* pour les éléments relevant des monuments historiques. Cependant, en amont, une véritable réflexion patrimoniale manque manifestement au projet. C'est très dommage pour ce site qui est l'un des plus emblématiques de notre pays.

Quels problèmes patrimoniaux se posent au Champ-de-Mars ? D'abord, il y a **une érosion permanente de petits éléments** non entretenus. **Une des dernières statues** présentes sur le site, allée Paul-Deschanel, a été enlevée sans que personne ne s'en émeuve. C'était une nymphe en pierre se reflétant dans un bassin, induisant autour d'elle un espace plaisant où les gens s'installaient volontiers. Maintenant, la statue a disparu et le bassin sert de vide-poches. Les décors en pierre tels que les **vases Médicis** sont en piètre état, certains manquent et, visiblement, rien n'est prévu à leur sujet, malgré le budget pharaonique du projet. Ajoutons à cela que les bassins du plateau Joffre sont certes conservés, mais ne sont jamais en eau.

Le projet de rénovation pousserait plus loin cette érosion. Le **bassin de la place Jacques-Rueff et ses superbes têtes aquatiques** du XIX^e siècle seraient purement et simplement détruits pour ériger un bassin carré métallique noirâtre, modernité oblige. Les discrètes et élégantes bordures de pelouse actuelles seraient remplacées par **une pesante ceinture de gros blocs de pierre** (granit, semble-t-il), dans un style un peu funéraire. Enfin, les ifs, derniers restes de l'art topiaire, indissociable de la tradition des jardins de ce genre, disparaîtraient si l'on en juge par les documents de présentation.

Au-delà de cette accumulation de petits éléments, trois grandes questions doivent être abordées à part entière : la défense de la **perspective à la française**, la compréhension du **pont d'Iéna** et la **restauration de la tour Eiffel** : chacune fait l'objet d'une fiche spécifique dans ce dossier.

En réalité, c'est tout simplement l'affirmation d'**une vision patrimoniale qui manque** à la réflexion sur l'avenir de ce site. Cette pensée ne doit pas se limiter à la question des autorisations, mais contribuer au projet, l'enrichir tout au long du processus.

En se promenant dans certains jardins parisiens comme **le Luxembourg ou les Tuileries, on peut constater leur état bien meilleur** que celui du Champ-de-Mars. Les Tuileries ont même connu un très beau réinvestissement dans leurs sculptures. Au Champ-de-Mars, les divers services de la Ville et de l'État interviennent en ordre dispersé, sans coordination. Il serait donc très souhaitable **qu'un conservateur fût nommé** pour s'occuper du Champ-de-Mars et réguler les usages et projets intempestifs qui ne cessent de l'affecter.



décor à vase Médicis : complet en haut à gauche
et incomplets pour les trois autres vues





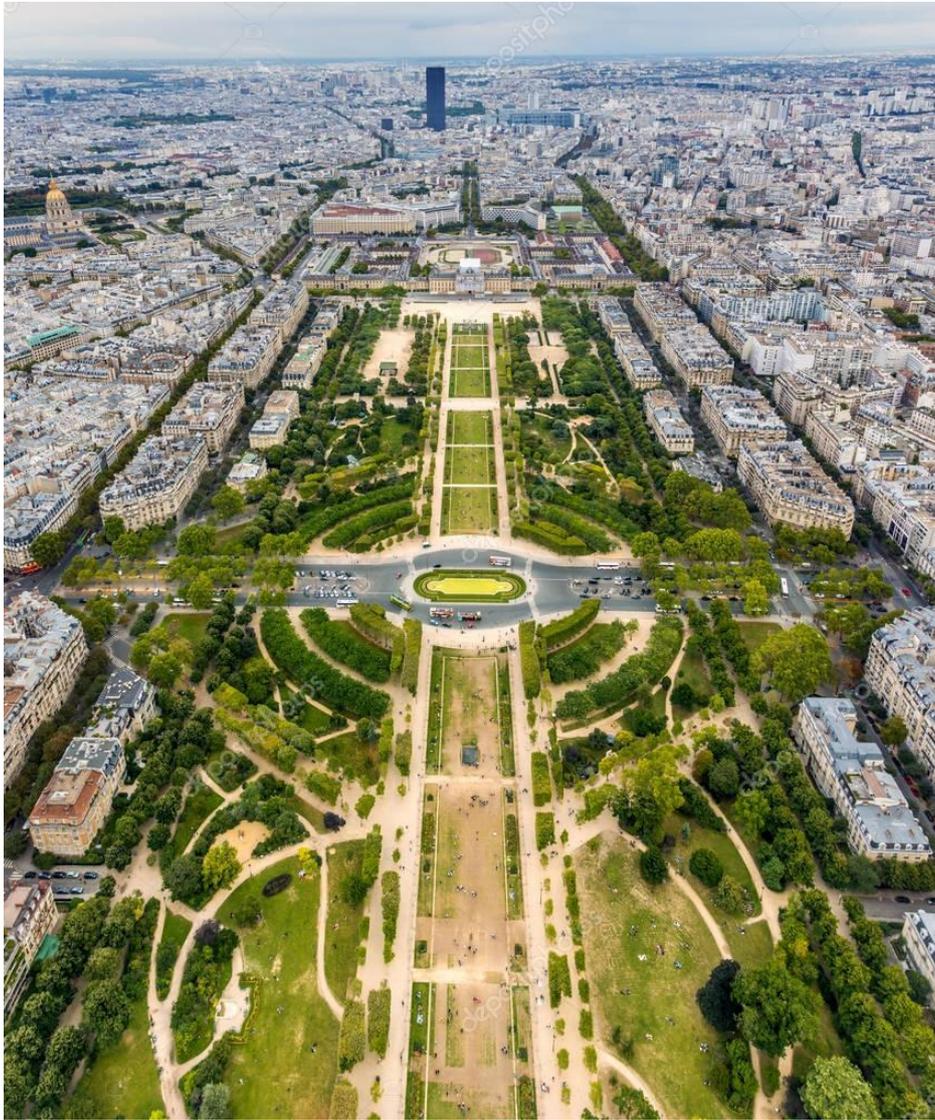
Vue du bassin de la place Rueff dont la destruction est programmée.



Bassin de l'allée Paul-Deschanel, vide et ayant perdu sa statue.



Banc non entretenu



Aperçu de l'état des pelouses